PROCES VERBAL
DE REUNION

Date : 04/09/2025 à 20h30	Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absents excusés : Patrick DOUCHY – Frédéric PUGNERE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal - site internet Secrétaire de mairie – affichage municipal

Rédacteur : Lysiane PALISSE	Date de diffusion : 11/09/2025

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Atlas de la Biodiversité Communale
2. Projet Classe de Mer pour l'école
3. Demande de Subvention Fonds Vert
4. Création d'un poste d'agent technique
5. Révision des loyers Maison NIZIER, appartement de l'école et Grange Grande Aire
6. Installation d'une antenne Bouygues – SFR
7. Opération Brioches 2025
8. Adhésion au CDG pour le Contrat « Assurance statutaire »
9. Bibliothèque (approbation de la convention)
10. Biens Vacants et Sans Maître
11. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Patrick DOUCHY, absent, donne pouvoir à Anne LUPIAC

Frédéric PUGNERE, absent, donne pouvoir à Lysiane PALISSE.

1 ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

Anne LUPIAC, Présidente de la Commission « Atlas de la Biodiversité Communale », a présenté au Conseil Municipal un état d'avancement de la démarche.

Lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Le lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale aura lieu le dimanche 28 septembre avec le programme suivant :

- 9h : Rassemblement sur la place de la mairie
- 9h30 : Petite randonnée et jeu de piste pour les enfants autour de la biodiversité
- 9h30 : Randonnée adulte de 6.5 kms animée par les membres de la commission qui expliqueront les territoires et espèces étudiés dans le cadre de l'ABC
- Pensez à vous équiper de gourde, chapeau et chaussures de marche
- 11h30 : Présentation du projet sur la place de la mairie
- 12h : Apéritif offert par la mairie
- 12h30 : Repas tiré du sac (tables et bancs à disposition) ou possibilité de se restaurer à L'Ami du Pin (réservation recommandée)
- Après-midi : Ateliers et animations proposés par nos associations partenaires (Conservatoire des Espaces Naturels, Centre Ornithologique du Gard, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement et Association Gard Nature, Fédération des chasseurs du Gard)

Nous vous attendons nombreux pour cette manifestation destinée à tous les curieux et amoureux de la nature.

Financement

L'Atlas de la Biodiversité Communale sera subventionné par l'OFB à 80 %. En résumé :

- L'assiette des dépenses éligibles retenues est de 55 154 € et comprennent certaines dépenses dérogatoires : service civique 3 440 € - création d'un sentier pédagogique et création de flyer ; seule les dépenses de personnel permanent (Anouk, Didier) ne sont pas prises en compte
- La subvention proposée est maximale (80 %) soit 44 124 €
- 30 % nous seront versés, en avance, à la signature de la convention
- 40 % nous seront versés à la mi-chemin et au plus tard au 30/4/2027
- Le solde, 30 %, nous sera versé à la fin, et au plus tard en 2029 sur la base des dépenses réelles engagées.

2 PROJET CLASSE DE MER POUR L'ECOLE

Une « Classe de Mer » est organisée avec l'UCPA de Port-Camargue du 15 au 19 juin 2026 pour les élèves de Cours Elémentaire et de Cours Moyen. Des sports nautiques plein air seront organisés tout au long de la semaine.

Pour 52 élèves (chiffre à ajuster en fonction de l'effectif réel) et 6 accompagnateurs, le devis de l'UCPA se monte à 21 890 €. Afin de minimiser la contribution des parents, le maire propose de verser une subvention à l'école d'un montant de 2 500 €. La subvention serait versée en janvier 2026 car n'ayant pas été budgétisée pour 2025.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité le versement de la subvention proposée.

3 DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

La commune de LE PIN comprend dans sa zone urbaine, de nombreux secteurs soumis aux aléas sévères de risque incendie. Parmi eux, on distinguera particulièrement le Quartier de Vacaresse à deux titres :

- Le quartier est entouré de forêts (aléa feux très sévère) ;
- La protection incendie de ce quartier est insuffisante

Les études diligentées par la commune montrent en fait qu'il manque une borne incendie au centre du quartier ; cette éventuelle nouvelle borne nécessitera une nouvelle adduction d'eau car la conduite actuelle est de diamètre insuffisant pour alimenter ce nouveau point de distribution.

Les devis demandés par la commune indiquent les montants suivants :

- Borne incendie : 4 921 € HT
- Conduite d'eau : 20 237 € HT

Et sont joints en annexe pour un total de 25 158 € HT.

Par ailleurs, le contrôle périodique des moyens de lutte contre l'incendie réalisé en 2025 a montré que les deux bornes incendie situées sur le Grand Chemin et sur le Chemin des Ecoliers ne répondaient plus aux exigences de la loi.

Les devis demandés par la commune indiquent, pour l'ensemble des deux matériels, un montant de 7 000 € HT (3 500 € par borne).

Montant total des travaux : 32 158 € HT

La commune de LE PIN, dont les moyens financiers sont très limités, vigilante au traitement du risque incendie, sollicite donc de l'Etat, une subvention d'un montant total de 25 726 € HT dans le cadre du Fonds Vert au titre de la protection des zones urbanisées contre l'incendie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité cette demande de subvention qui annule celle votée en mai 2025.

4 CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE

Notre agent technique, Mireille PIERRON, nous quitte le 1er octobre pour une retraite bien méritée. Le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal, qui l'accepte à l'unanimité, la création d'un poste d'Agent Technique.
Trois candidatures ont été reçues pour ce poste qui seront examinées lors d'entretien de recrutement par un jury composé de Joël PUJADE et Stéphane LHUISSIER ; les candidates seront reçues le vendredi 12, à 16 heures, 16 h45 et 17h30.

5 REVISION DES LOYERS MAISON NIZIER, APPARTEMENT DE L'ECOLE ET GRANGE GRANDE AIRE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité la révision du loyer de location de la grange Sud de la Grande Aire selon l'augmentation de l'indice INSEE.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité la révision du loyer de location de la Maison Nizier et de son garage selon l'augmentation de l'indice INSEE.

6 INSTALLATION D'UNE ANTENNE BOUYGUES – SFR

La société PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 3 propose à la commune l'installation d'une Antenne sur la parcelle A 652 (parking du vieux cimetière, contre le mur Ouest) afin d'y installer, exploiter et maintenir une station radioélectrique composée d'Infrastructures et d'Equipements Techniques pour la fourniture des Services de radiotéléphonie Bouygues et SFR. L'emplacement mis à disposition est d'environ 20 m², destiné à accueillir les Infrastructures et les Equipements Techniques susvisés.

Une convention d'occupation privative du domaine public, est proposée au Conseil Municipal. La redevance annuelle versée à la commune serait d'un montant de 4000 euros nets, toutes charges éventuelles incluses.

Le maire soumettra au pétitionnaire un questionnement sur les effets sanitaires et l'esthétique du projet pour examen lors d'un prochain conseil municipal.

7 OPERATION BRIOCHES 2025

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 150 € au bénéfice de l'association qui organise l'opération.

8 ADHESION AU CDG POUR LE CONTRAT « ASSURANCE STATUTAIRE »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la souscription et l'adhésion au nouveau contrat d'assurance contre les risques statutaires et sa délégation au centre de gestion du Gard. Ce contrat couvre le remboursement de la mairie en cas de maladie des employés municipaux, le contrat actuel arrivant à échéance.

9 BIBLIOTHEQUE (APPROBATION DE LA CONVENTION)

Reporté car convention non reçue

10 BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Reporté car dossier non prêt.

11 QUESTIONS DIVERSES

11.1 Epicerie du Château

Le contrat avec l'Epicerie du Château prendra fin au plus tard le 15 septembre. Une réouverture avec un autre exploitant en avril 2026 est envisagée.

11.2 Concours de pétanque des élus

Il aura lieu le 14/09 avec la participation de Frédéric PUGNERE, Joël PUJADE, Francis ROUZAUD et Patrick PALISSE.

11.3 Elections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

11.4 World CleanUp Day

La Journée Mondiale du Nettoyage de notre planète aura lieu le 19 septembre avec la participation de l'école.

11.5 Vœux du Maire et repas des ainés 2026

La date retenue est le 10 janvier.

11.6 Commission Appel d'offres – Chemin de Cavillargues

La commission se réunira pour examen du dossier.

11.7 Repas international

La manifestation est reportée à l'été prochain.

11.8 Commande de plantes

Les plantes choisies par le conseil municipal ont été commandées au Département.

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	